

Chaque année, lors du vote du budget primitif, le Département exprime une prévision de ses dépenses et recettes pour l'année à venir.

Construit après de nombreuses consultations, sur le terrain et auprès des acteurs de la vie du Puy-de-Dôme, le budget primitif 2025 est le troisième voté dans le cadre du Plan stratégique départemental – Horizon 2030 qui ambitionne d'investir 780 millions d'euros dans les territoires sur 7 ans.

2025

BUDGET PRIMITIF

**832
M€**

DÉPENSES

- En fonctionnement **679 M€**
- En investissement **153 M€**

**832
M€**

RECETTES

- En fonctionnement **732 M€**
- En investissement **100 M€**

**CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DU PUY-DE-DÔME**



un budget **volontariste** **et responsable**

adopté par l'assemblée départementale le 8 avril 2025



STRATÉGIE FINANCIÈRE

- Maintenir la capacité de désendettement soutenable.
- Dégager un excédent en fonctionnement pour rembourser la dette et autofinancer les projets d'investissement.
- Investir plus fortement tout au long du mandat.
- Préserver les capacités d'investissement du Département en maintenant sa bonne santé financière.
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement.

Le budget primitif répond à ces objectifs avec les indicateurs suivants :

- Une capacité de désendettement de **6,09 ans**.
- Un taux d'épargne brute de **7,2 %**.
- Un encours de dette au 31/12/2024 de **265 M€**.

Axe
1

Être l'aménageur trait
d'union de tous nos
territoires en équité et
solidarité

Axe
2

Impulser
une politique sociale
juste et responsable,
au service du parcours
de vie de chacun

Axe
3

Accélérer
la modernisation de
notre institution pour
un service efficace,
utile et apprécié

Axe
4

Porter haut
et transmettre
la fierté de notre identité
Puy-de-Dôme

Axe
5

Faire de la transition
écologique une ambition
collective équitable, partagée
et créatrice de valeur

Les montants indiqués regroupent les dépenses
d'investissement et de fonctionnement.

PRIORITÉ 1

Un nouveau schéma départemental de la prévention et de la protection de l'enfance et de la famille

**107,5
M€***

- Favoriser la prévention et soutenir la parentalité.
- Créer 132 places en accueil médico-social.
- Déployer des mesures d'accompagnement.
- Consolider et développer l'accueil familial.

*sur un budget global de 417,4 M€ pour la politique sociale



PRIORITÉ 2

Accélérer la rénovation concrète des collèges grâce au Plan Marshall et miser sur la jeunesse puydômoise

**40,6
M€***

- Construire le collège de demain.
- Financer des chantiers d'envergure de rénovation énergétique.
- Moderniser les structures et les équipements.
- Accompagner dans la transition numérique.
- Donner la parole aux collégiens.
- 80 % des opérations du plan Marshall sont déjà engagées budgétairement.

*dépenses de fonctionnement et d'investissement
pour la politique éducation et jeunesse

Investissements réalisés
dans le cadre du Plan Marshall

2025 25,1 M€

2030 143,1 M€



PRIORITÉ 3

Poursuivre l'aide aux territoires et aux élus locaux et l'accompagnement des projets communaux et intercommunaux

20,4
M€

- Accompagner les projets d'investissement des communes et des intercommunalités.
- Soutenir financièrement :
 - les communes confrontées à des événements climatiques graves,
 - la rénovation énergétique de groupes scolaires,
 - les projets Petites Villes de Demain.
- Poursuivre la Via Allier.



PRIORITÉ 4

Garantir la sécurité des Puydômois grâce à un soutien continu et historique au SDIS 63 (Service départemental d'incendie et de secours)

45,7
M€

- Répondre aux enjeux du nouveau Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques du Puy-de-Dôme (SDACR 63).
- Reconduire l'aide à l'investissement matériel et immobilier.
- Soutenir nos sapeurs-pompiers volontaires et professionnels.



Les montants indiqués regroupent les dépenses d'investissement et de fonctionnement.

ACTION STRATÉGIQUE N° 1

Renforcer le soutien au parasport

950
K€

- Aider les clubs sportifs et parasportifs (équipement, formations, manifestations d'envergure).
- Soutenir le Comité départemental Handisport.
- Promouvoir l'activité sportive pour tous sur tous les territoires.



ACTION STRATÉGIQUE N° 2

Soutenir les acteurs du tourisme et développer une nouvelle stratégie départementale

1,7
M€

- Déployer, aux côtés des acteurs du secteur, un 1^{er} plan d'action en lien avec la nouvelle stratégie touristique.
- Accompagner les organismes touristiques et les organisateurs d'événements touristiques.
- Entretien des chemins de randonnée.
- Poursuivre le soutien aux territoires dans leurs projets d'aménagements touristiques.



LES DÉPENSES PAR AXE

Le Département met en œuvre une gestion rigoureuse des dépenses dans le respect de ses missions auprès des Puydômois. Les marges de manœuvre de la collectivité sont restreintes puisque la majorité des dépenses sont liées aux missions exercées au titre des compétences obligatoires (action sociale, collèges, routes). Les politiques volontaristes participent quant à elles à l'amélioration du cadre de vie et à l'attractivité du territoire. Le budget primitif 2025 s'inscrit dans le cadre du plan stratégique départemental - Horizon 2030, mis en œuvre depuis 2022 et pour une durée de 7 ans.

Axe
1

Être l'aménageur trait d'union
de tous nos territoires en équité et solidarité

Attractivité et aménagement du territoire 24,3 M€

- Aménagement numérique 0,5 M€
- Contractualisations 23,8 M€

Éducation et jeunesse 40,7 M€

- Actions en direction de la jeunesse et citoyenneté 0,1 M€
- Actions en direction des collèges et des collégiens 40,6 M€

Réseau routier départemental et mobilités durables 41,9 M€

- Déplacements doux 0,9 M€
- Maintenance et modernisation du réseau routier départemental 41 M€

Sécurité 45,7 M€

- Service départemental d'incendie et de secours 45,7 M€

152,6 M€

Axe
2

Impulser une politique sociale juste
et responsable, au service du parcours de vie de chacun

Habitat, logement et urbanisme 7,4 M€

- Habitat durable 1,3 M€
- Habitat innovant et cadre de vie 3,4 M€
- Habitat social 2,7 M€

Politique solidarités et cohésion sociales 417,4 M€

- Insertion et emploi 103,7 M€
- Lutte contre les exclusions et solidarités 7,9 M€
- Personnes âgées 87,1 M€
- Personnes en situation de handicap 110 M€
- Prévention et réduction des inégalités de santé 1,2 M€
- Protection et prévention de l'enfance et de la famille 107,5 M€

424,8 M€

Axe
3

Accélérer la modernisation de notre
institution pour un service efficace, utile et apprécié

Moyens de l'action départementale 233,4 M€

- Finances et pilotage 63,1 M€
- Information et communication 1,2 M€
- Moyens généraux 5,8 M€
- Patrimoine immobilier 10,8 M€
- Ressources humaines 145 M€
- Transformations et ressources numériques 7,5 M€

233,4 M€

Axe
4

Porter haut et transmettre la fierté
de notre identité Puy-de-Dôme

Attractivité et aménagement du territoire 3,7 M€

- Animation des territoires 1 M€
- Sports 1 M€
- Tourisme 1,7 M€

Culture et patrimoine 4,3 M€

- Soutien aux territoires et action culturelle 2,9 M€
- Valorisation et conservation du patrimoine culturelle et archéologique 1,4 M€

8 M€

Axe
5

Faire de la transition écologique une
ambition collective équitable, partagée et créatrice de valeur

Environnement et transition écologique 12,5 M€

- Agricultures, alimentation et forêt 4 M€
- Développement durable et transition écologique 2,5 M€
- Eaux et milieux aquatiques 5,2 M€
- Espaces et patrimoine naturel 0,8 M€

12,5 M€

HORIZON 2030

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

LES INDICATEURS FINANCIERS

L'épargne brute, autrement dit l'autofinancement, correspond à l'excédent entre les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement.

Il s'agit de la capacité d'autofinancement de la collectivité qui est affectée au financement des investissements.

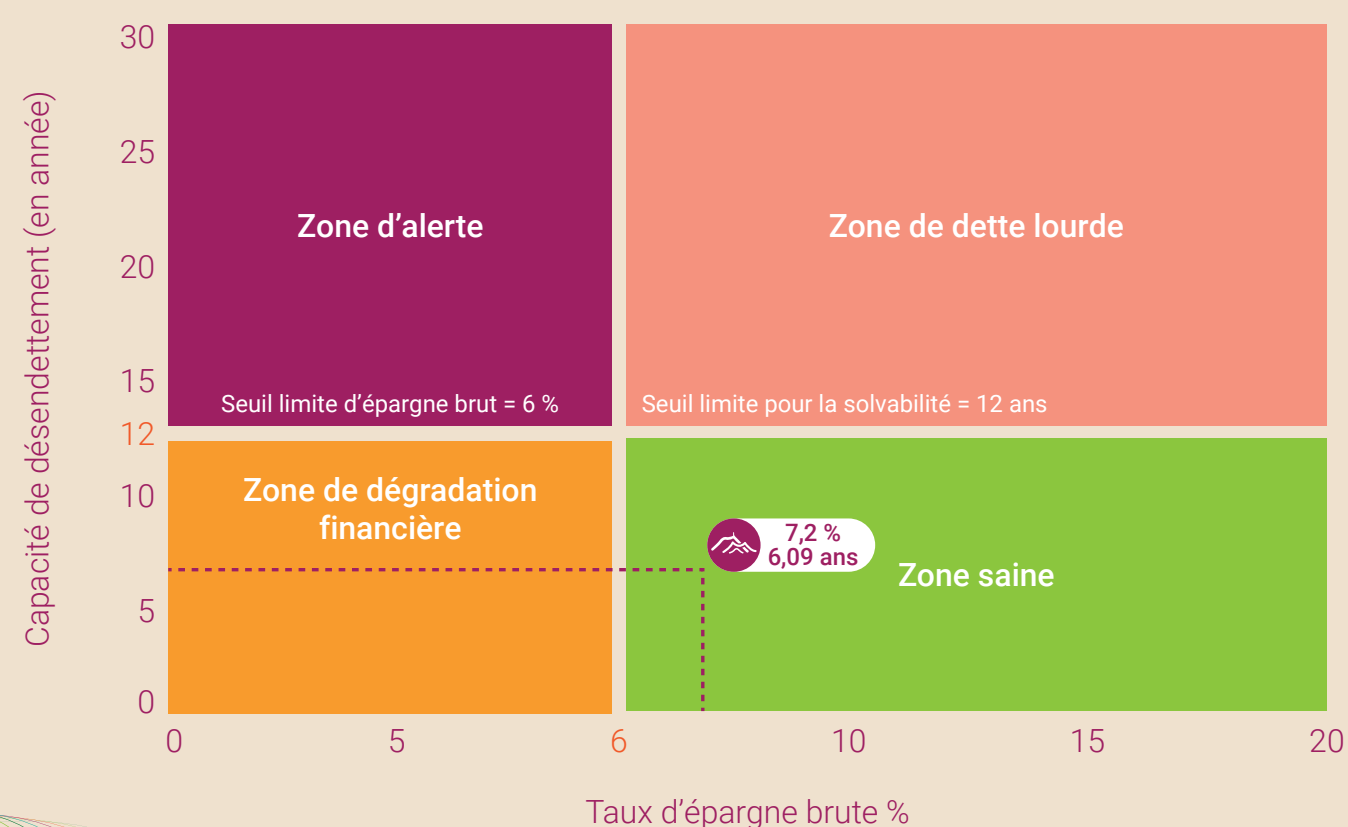
Son montant doit être préservé et sécurisé afin d'engager un financement équilibré des investissements par un recours maîtrisé à l'emprunt.

Au budget primitif 2025, le taux d'épargne brute est évalué à **7,20 %**.

La capacité de désendettement est un ratio qui est utilisé pour mesurer le niveau d'endettement d'une collectivité locale.

Il permet d'évaluer, en nombre d'années d'épargne brute, l'endettement de la collectivité et répond à la question « en combien d'années la collectivité pourrait-elle rembourser la totalité du capital de sa dette, en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement ? ».

Au budget primitif 2025, le Département affiche une capacité de désendettement de **6,09 ans**, sachant que le seuil critique est estimé à 12 ans.



UNE STAGNATION PÉNALISANTE DES RECETTES FISCALES

La loi de finances pour 2025 a permis aux départements de redynamiser la recette des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) en faisant évoluer son taux des droits d'enregistrement de 4,5 % à 5 % pour les acquisitions immobilières passées entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 mars 2028.

Cela permet au Département de compenser la diminution ou le gel d'autres recettes, prévus par l'État dans cette même loi de finances.

Soutien financier de l'État insuffisant en fonctionnement et plus marqué en investissement

Les dotations de l'État représentent le second poste de recettes de fonctionnement après la fiscalité.

Dans la continuité des lois de finances depuis 2018, celle de 2025 n'applique pas de prélèvement massif sur les financements accordés aux collectivités. Toutefois l'État réduit, par petites touches, ses financements en fonctionnement à destination de la collectivité départementale depuis plusieurs années.

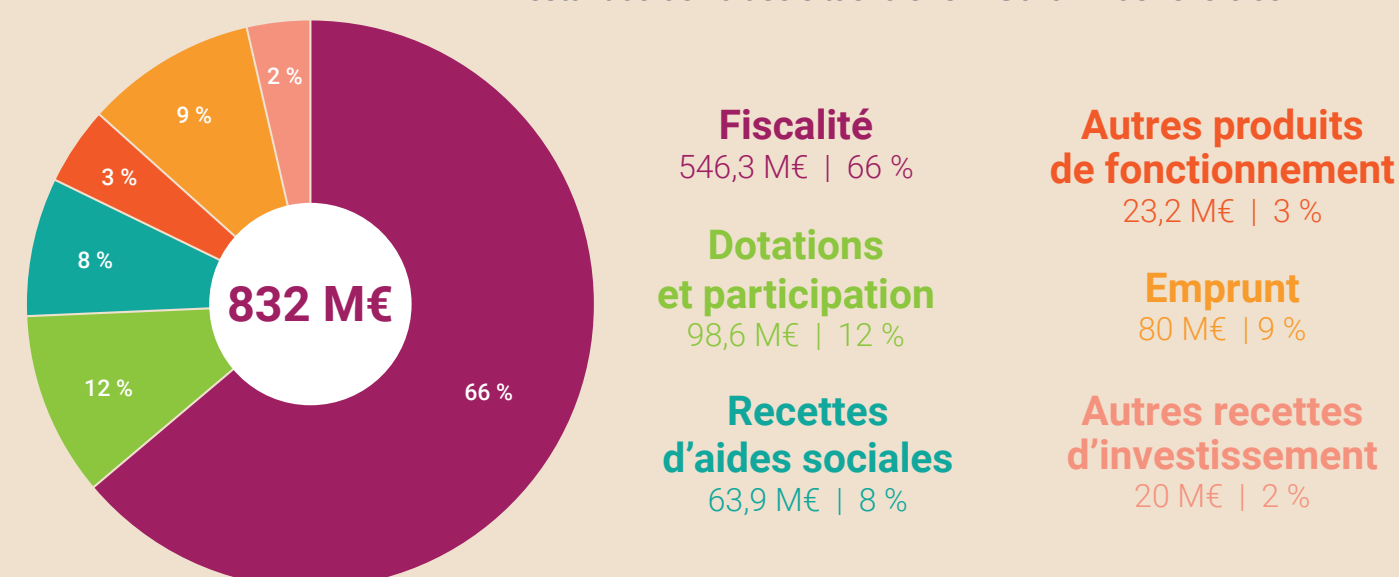
Les recettes d'aide sociale sont en grande majorité composées des financements déployés par l'État pour accompagner les départements dans le financement de leurs compétences sociales.

L'année 2025 marque un retour au niveau nominal des recettes d'aides sociales (Caisse nationale de solidarité et d'autonomie) après 2 années exceptionnelles liées à la « loi SEGUR ».

En matière de recettes d'investissement, les financements perçus par le Département ont plutôt tendance à stagner en 2025.

Une hausse du recours à l'emprunt

Concernant le niveau d'endettement, 2025 est le premier exercice depuis le début du mandat qui constatera une hausse du stock de dette. Avec un emprunt d'équilibre qui, après reprise des résultats, devrait atteindre environ 80 M€, le capital restant dû devrait se situer à 320 M€ à la fin de l'exercice.



LES DÉPENSES

Une politique d'investissement ambitieuse et progressive

Le montant total des crédits de paiement 2025 s'élève à 108,3 M€ (projets en maîtrise d'ouvrage et subventions d'investissement). La progression constatée correspond à la déclinaison annuelle du Plan stratégique départemental - Horizon 2030.

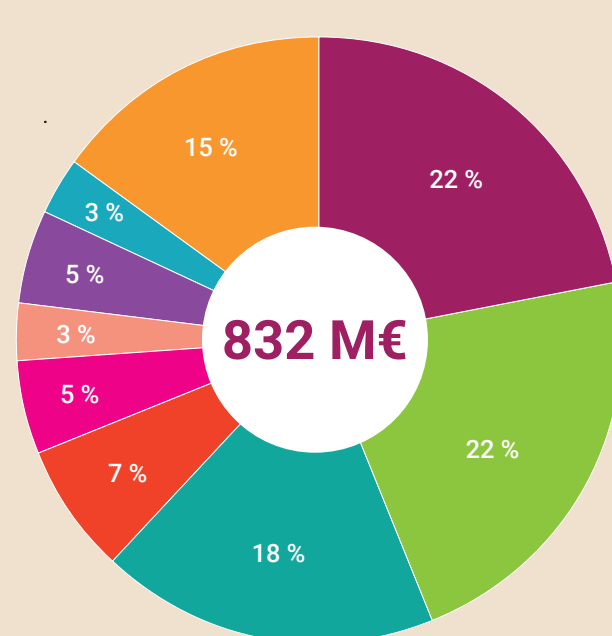
Cette projection 2025 démontre une nouvelle fois le choix de positionner le Département comme un acteur volontariste et engagé au bénéfice du territoire et de son économie.

Un effort très important est porté cette année sur les investissements en faveur des bâtiments des collèges.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées pour un retour à l'équilibre

Une évolution non uniforme des dépenses de fonctionnement qui se justifie par :

- une évolution soutenue des dépenses sociales de l'enfance (+ 8 M€),
- une masse salariale qui sera contenue après plusieurs exercices de hausses importantes,
- un soutien important maintenu à la politique sécurité aux personnes avec la contribution en hausse de 1 M€ au SDIS,
- des efforts sur les autres politiques afin de maintenir l'équilibre financier de la collectivité.



Allocations individuelles de solidarité (RSA, APA...)
181,1 M€ | 22 %

Frais d'hébergement
182,5 M€ | 22 %

Charges de personnel
150,4 M€ | 18 %

Contributions obligatoires SDIS, fonctionnement des collèges, forfait externat
55,3 M€ | 7 %

Achat et charges externes
42,8 M€ | 5 %

Subventions de fonctionnement et participations
29 M€ | 3 %

Autres dépenses de fonctionnement
38,2 M€ | 5 %

Service de la dette
26,3 M€ | 3 %

Investissement
126,4 M€ | 15 %

LES CHIFFRES-CLÉS

2025

SOCIAL

195

assistants familiaux



+ de 20 000

interventions médico-sociales en cours de suivi

13 557

bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)

Bus santé

520 consultations de Protection maternelle infantile (PMI)

96 consultations de prévention santé pour les adultes

+ de 100

points d'accueil sur le territoire (Maison des solidarités, permanences sociales, consultations pour les nourrissons, centres départementaux de santé...)

13 942

foyers allocataires du revenu de solidarité active (RSA)

5 222

enfants bénéficiaires d'une mesure éducative et/ou de placement dont **2 218** enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance

61 %

du budget du Conseil départemental



4 204

bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap (PCH)

ÉDUCATION ET COLLÈGES

76

collèges (56 publics et 20 privés)



30 200

collégiens



3,2
millions de repas servis par an



25

collèges équipés de selfs collaboratifs pour réduire le gaspillage alimentaire (au 01/01/2025)

1,6 M€

pour le développement du numérique

480

agents départementaux assurent l'entretien des établissements et la rénovation

24 M€

de travaux et d'équipement dont **19 M€** pour la première phase du plan Marshall pour les collèges

15,6 M€

pour le fonctionnement des collèges et le soutien aux actions éducatives

ROUTES

6 950 km

de routes à entretenir, 3^e réseau routier départemental de France

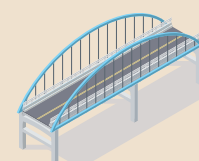


700

agents mobilisés sur près de 60 sites

360

agents en astreinte quotidienne l'hiver de 5 h à 22 h



3 100

ouvrages d'art

800 000 km

parcourus par 133 engins de déneigement géolocalisés



Jusqu'à **11 M€** pour assurer la viabilité hivernale

Conseil départemental du Puy-de-Dôme

24 rue Saint-Esprit
63000 Clermont-Ferrand

